

AFNOR Certification atteste que :

## SILAE

pour les activités suivantes :

- **Silae RH Pro : Système d'Information pour la gestion des Ressources Humaines (SIRH) qui permet la gestion dématérialisée des données RH des salariés et de l'entreprise incluant un archivage probatoire dans le coffre eDocSafe.**
- **Silae eDocPerso : coffre-fort numérique personnel, accessible en mode SaaS à destination du salarié ou du particulier**
- **DeskRH : solution de dématérialisation du dossier RH des salariés et la distribution des documents salariés (bulletins de paye, informations salariales, etc.) : sous forme électronique dans le coffre eDocPerso du salarié ou sous forme d'envoi postal**
  - **eDocSign : solution de parapheur et de signature électronique**
- **eDocSafe solution de coffre-fort numérique de conservation sécurisé à vocation probatoire certifiée NF203 CCFN (NF Z42-020)**
  - **eDocSafe/SAE : solution d'archivage électronique certifié NF461 (NF Z42-013)**

et sur les sites suivants :

1330 RUE J R G GAUTHIER DE LA LAUZIERE BAT D5 FR-13595 AIX EN PROVENCE  
10-12 RUE DES SATELLITES BATIMENT STARTWAY FR-33185 LE HAILLAN  
75 RUE JULES JANSSEN FR-29490 GUIPAVAS  
42 RUE DE BONNEL FR-69003 LYON 3EME  
64 BOULEVARD STANISLAS GIRARDIN SEINE INNOPOLIS FR-76140 LE PETIT-QUEVILLY  
8 ALLÉE BRANCAS FR-44000 NANTES  
183 RUE DE LA POMPE FR-75116 PARIS 16

a été évaluée et reconnue conforme aux exigences du référentiel :

## VP2 - Valoriser la protection de la vie privée

Cette attestation a été délivrée le **28/06/2023** et est valable jusqu'au **10/03/2025**  
sous réserve de résultats favorables lors des audits annuels de suivi.

**Un rapport a été établi reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation**

SignatureFournisseur

**Julien NIZRI**  
Directeur Général d'AFNOR Certification

La présente attestation ne porte que sur les champ et périmètre qui y sont indiqués. Elle est incessible et ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement, ni altérée. Cette attestation représente une appréciation positive d'un dispositif à un moment donné et non une certification, une garantie ou une notification de la conformité aux exigences de la législation ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale. L'organisme ne saurait en aucun cas prétendre que lui-même ou ses produits/services sont en conformité avec la législation et/ou réglementation par le simple fait qu'il est titulaire ou dispose de la présente attestation. L'organisme s'engage à ne faire référence aux interventions d'AFNOR Certification et à cette attestation que dans le respect des principes de clarté et de sincérité et à prendre toute disposition afin d'éviter toute confusion notamment avec une certification de services ou un label au sens du code de la consommation. CERTIF 1245.5 11/2020